

Centre syndical et
patronal du Canada

Points de vue 2002

Les points de vue des dirigeants du
patronat, des syndicats et du secteur public
Printemps 2002



Pratiques dans un milieu
de travail sain

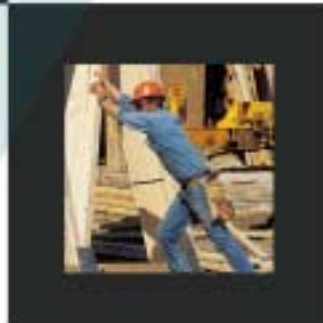


Table des matières

Contexte	1
Méthodologie	2
Incidence de pratiques saines en milieu de travail.....	2
Évolution de la santé du milieu de travail et facteurs connexes	8
Évolution de la santé globale du milieu de travail.....	8
Aspects du milieu de travail qui ont changé.....	10
Facteurs de l'évolution de la santé du milieu de travail.....	12
Conclusions.....	21

Points de vue 2002

Pratiques dans un milieu de travail sain

« Le bien-être au travail est vraiment pour nous une façon de prêcher par l'exemple. Nous le considérons également comme un grand atout sur un marché du travail serré. »

PDG du Seven Oaks General Hospital, Winnipeg.

Contexte

L'économie canadienne doit surmonter des difficultés importantes qui évoluent avec le temps. Les pressions concurrentielles font partie intégrante du paysage économique. Les tendances démographiques, conjuguées à la croissance prévue de la demande de compétences, donnent à penser de plus en plus que les pénuries de compétences et la détérioration des conditions de travail deviendront des problèmes importants pour le patronat, les gouvernements, les syndicats et le milieu de l'enseignement. La santé du milieu de travail devient d'autant plus importante dans un tel contexte.

En avril et en mai 2002, le Centre a mené une enquête auprès de quelque 6 000 dirigeants du patronat, des syndicats et du secteur public (éducation, santé et gouvernement) afin de connaître leurs points de vue sur diverses questions, notamment :

- les défis auxquels l'économie est obligée de faire face et des pistes de solution possibles;
- les compétences et les pénuries de compétences;
- les pratiques dans un milieu de travail sain;
- l'état actuel des relations patronales-syndicales au Canada.

Cette enquête bisannuelle est la quatrième d'une série lancée en 1996. Elle permet d'évaluer comment les perspectives de ces dirigeants sur des questions clés ont évolué depuis six ans. L'enquête de 2002 a obtenu un taux de réponse de 20 %, ce qui est normal pour des enquêtes de ce genre.

Le présent rapport résume les principaux résultats de l'enquête Points de vue 2002 du Centre syndical et patronal du Canada (CSPC) concernant les pratiques dans un milieu de travail sain. La recherche sur les causes et les coûts des maladies professionnelles appuie l'idée, exprimée par les dirigeants patronaux et syndicaux dans l'enquête Points de vue 2000, que des facteurs psychosociaux comme le moral, la confiance et de bonnes relations de travail jouent un rôle important dans le maintien ou l'amélioration de la santé dans le milieu de travail, et que l'absence de ces facteurs peut être coûteuse.

À ce sujet, une étude réalisée en 1998 sur les coûts des maladies professionnelles dans les milieux de travail allemands a révélé que les coûts directs et indirects de la charge de travail psychologique – comme le stress et le faible contrôle exercé sur le travail – sont

presque aussi élevés que ceux de la charge de travail physique¹. Au Canada, Shain et Shehadeh (1990) ont établi qu'il existe un lien démontrable entre le sentiment de maîtrise de son travail, d'une part, et la santé et le bien-être des travailleurs, d'autre part.

Méthodologie

En avril et en mai 2002, le CSPC a interrogé 1 145 dirigeants patronaux et syndicaux, provenant d'un échantillon de quelque 6 000 dirigeants du patronat, des syndicats et du secteur public (éducation, santé et gouvernement) afin de connaître leurs points de vue sur un éventail de questions couvrant un grand nombre de sujets. Il y a eu 409 réponses de gestionnaires du secteur privé et 291 de gestionnaires du secteur public (pour un total de 700 réponses) et 264 réponses de dirigeants syndicaux du secteur privé et 181 de dirigeants syndicaux du secteur public (pour un total de 445 réponses).

Ce n'est que la deuxième fois que des questions portant expressément sur la santé du milieu de travail étaient posées aux gestionnaires et aux dirigeants patronaux. Dans Points de vue 2000, le patronat et les syndicats s'entendaient sur le fait que les principaux indicateurs d'un milieu de travail en santé sont de bonnes relations de travail et un moral élevé.

Les questions du sondage visaient à déterminer la présence ou l'absence de différentes caractéristiques de la santé, de la sécurité et du bien-être, à mesurer l'évolution de divers aspects de la santé du milieu de travail et à chercher les causes de la modification de la santé du milieu de travail. Vu le libellé différent de certaines questions, les résultats des représentants patronaux sont analysés séparément de ceux des représentants syndicaux². Lorsque c'est pertinent, les résultats sont ventilés entre les secteurs privé et public, ainsi que selon les industries et les régions.

Incidence de pratiques saines en milieu de travail

Les participants à l'enquête devaient d'abord indiquer quelles caractéristiques particulières de la sécurité, de la santé ou du bien-être étaient présentes dans leur organisation. Ils devaient choisir parmi une liste de dix caractéristiques allant des comités de la santé et de la sécurité à des heures de travail souples, en passant par les comités de mieux-être, et à des évaluations des besoins en mieux-être. Certaines de ces caractéristiques ne sont pas, à strictement parler, des programmes de mieux-être, mais elles contribuent toutes, directement ou indirectement, au bien-être des employés et à la santé du milieu de travail.

¹ Tel que l'a signalé Gregor Breucker, *Strategies and Policies for Workplace Health Improvement – Lessons Learned from Europe*, European Network for Workplace Health, Ottawa, 4 octobre 2002.

² Par exemple, les représentants syndicaux devaient dégager les caractéristiques d'un milieu de travail sain « dans les organisations où travaillent leurs membres », tandis que les représentants patronaux étaient interrogés sur la présence de ces caractéristiques dans leur seule organisation.

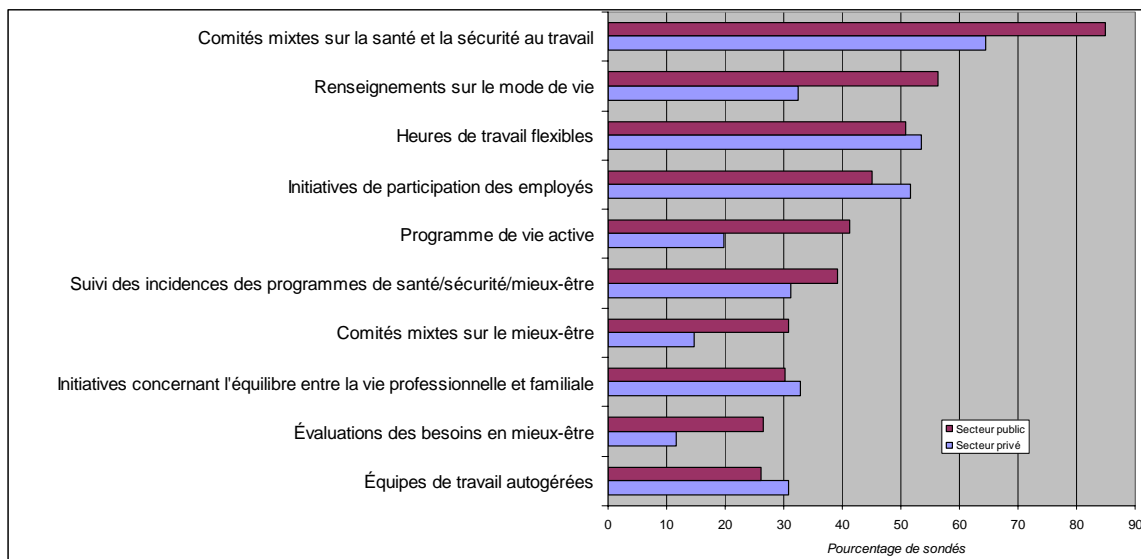
Il importe de souligner que les questions posées aux représentants syndicaux sur l'incidence de pratiques saines en milieu de travail diffèrent sur un point important de celles qui étaient posées aux gestionnaires. Les *dirigeants syndicaux* devaient s'exprimer sur la présence de certaines caractéristiques de la sécurité, de la santé et du bien-être en fonction du pourcentage d'organisations où travaillent leurs membres qui affichent ces caractéristiques, tandis que les *gestionnaires* devaient indiquer si ces caractéristiques d'un milieu de travail en santé étaient présentes ou absentes dans leurs organisations. Les dirigeants syndicaux devaient donc indiquer, pour chacune des dix caractéristiques proposées, si elle était présente à moins de 10 %, 10-25 %, 26-50 %, ou plus de 50 %. Aux fins de l'analyse présentée ici, *une caractéristique n'est jugée présente que lorsqu'elle se retrouve dans au moins 50 % des organisations où travaillent les membres.*

En ce qui concerne d'abord les points de vue du patronat, nos résultats indiquent que les comités mixtes sur la santé et la sécurité constituent la caractéristique de santé la plus fréquente dans les organisations des secteurs privé et public, d'après 64 % des gestionnaires du secteur privé et 85 % de ceux du secteur public (graphique 1). En revanche, un faible pourcentage de gestionnaires des secteurs privé et public – respectivement 31 % et 27 % – mentionnent la présence d'équipes de travail autogérées et 12 % des gestionnaires du secteur privé et 27 % de leurs homologues du secteur public signalent la présence d'évaluations des besoins en matière de mieux-être.

Graphique 1

« Veuillez indiquer quelles caractéristiques relatives à la sécurité, à la santé et au mieux-être sont présentes dans votre organisation. »

Pourcentage dans les secteurs privé et public – réponses du patronat



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

L'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être semble plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé, en raison notamment du fait que les organisations du secteur public sont en moyenne plus grandes et plus fortement syndiquées que celles du secteur privé³. Comme le montre le graphique, l'incidence de six caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être sur dix est plus élevée dans le secteur public que dans le secteur privé (pour trois de ces caractéristiques, l'écart dépasse 20 %).

Plusieurs des caractéristiques visant à accroître le contrôle exercé par les employés sur leur milieu de travail – comme les équipes de travail autogérées et les comités mixtes sur le mieux-être – ne sont pas les plus fréquentes, puisqu'elles existent dans moins de 35 % des milieux de travail des gestionnaires. Ces résultats pourraient signaler un manque de sensibilisation aux avantages éventuels d'une participation accrue des employés à la prise des décisions, comme semblent l'indiquer des études récentes⁴. Dans son récent rapport résumant douze études de cas sur des initiatives de santé en milieu de travail, le CSPC a constaté que la participation des employés à la prise des décisions concernant la santé en milieu de travail constitue un élément crucial de la réussite d'un programme visant à créer un milieu de travail sain.

Le même rapport a révélé que la taille importe, en ce sens que l'on a tendance à trouver un plus grand nombre de programmes de mieux-être – et un plus vaste éventail de programmes – dans les grandes entreprises que dans les petites. Ces résultats semblent être appuyés par ceux de l'enquête Points de vue 2002, qui a établi une corrélation entre la taille de l'entreprise et le nombre de caractéristiques présentes (graphique 2). À peine 15 % des organisations qui comptent moins de 30 employés ont de cinq à dix caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être, comparativement à 49 % dans les entreprises qui en compte au moins 500. Les petites entreprises comptent aussi le plus grand pourcentage (15 %) d'organisations qui ne présentent aucune de ces caractéristiques.

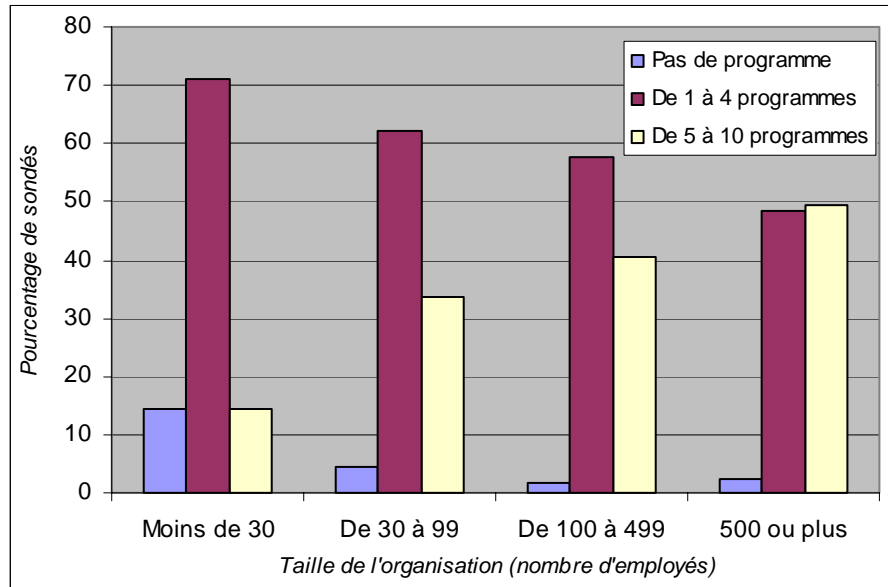
³ En ce qui concerne la taille des organisations (comme l'ont indiqué les gestionnaires), 36 % des entreprises du secteur privé comptent moins de 30 employés, comparativement à 10 % des entreprises du secteur public. Inversement, 21 % des organisations du secteur privé interrogées comptent au moins 500 employés, soit nettement moins que les 49 % des entreprises publiques signalant le même nombre d'employés. De même, 85 % des gestionnaires du secteur public signalent la présence d'un syndicat dans leur milieu de travail, comparativement à 33 % de leurs homologues du secteur privé.

⁴ Breucker (2002) signale que le *faible contrôle* dans le milieu de travail est la deuxième cause de maladie professionnelle d'après une étude des milieux de travail allemands réalisée en 1998. Au Canada, Shain et Shehadeh (1990) ont élaboré un modèle général des influences sur le mieux-être dans le milieu de travail, qui établit un lien direct entre le sentiment de contrôle sur son travail et la santé et le bien-être des travailleurs.

Graphique 2

Incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être dans les organisations

Selon la taille de l'organisation et le nombre d'initiatives présentes – réponses du patronat



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Comparativement aux réponses du patronat (graphiques 1 et 2), les points de vue des *dirigeants syndicaux* diffèrent quant à l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être. Les dirigeants syndicaux signalent en général moins de ces caractéristiques dans les organisations où travaillent leurs membres que ne le font les gestionnaires. L'écart s'explique fort probablement par la formulation différente de la question, comme nous l'avons expliqué ci-dessus. Il peut aussi découler du fait que les dirigeants syndicaux n'ont pas associé – au même point que les gestionnaires – plusieurs des caractéristiques examinées dans le contexte de l'enquête à un milieu de travail en santé. Il se pourrait aussi que les dirigeants syndicaux recherchent, pour une caractéristique de sécurité/santé/mieux-être donnée, un seuil d'activité plus élevé que celui qu'exigent les gestionnaires avant de conclure que cette caractéristique est présente ou non.

Comme le révèle le graphique 3, les *comités mixtes sur la santé et la sécurité au travail* constituent, et de loin, la forme la plus populaire de caractéristique de sécurité/santé/mieux-être trouvée dans au moins 50 % des organisations, ce qui traduit le fait que ces comités sont exigés par la loi et qu'ils sont généralement bien connus des syndicats. Ils sont légèrement plus fréquents dans les organisations du secteur privé (73 %) que dans celles du secteur public (67 %)⁵. Les gestionnaires indiquent également

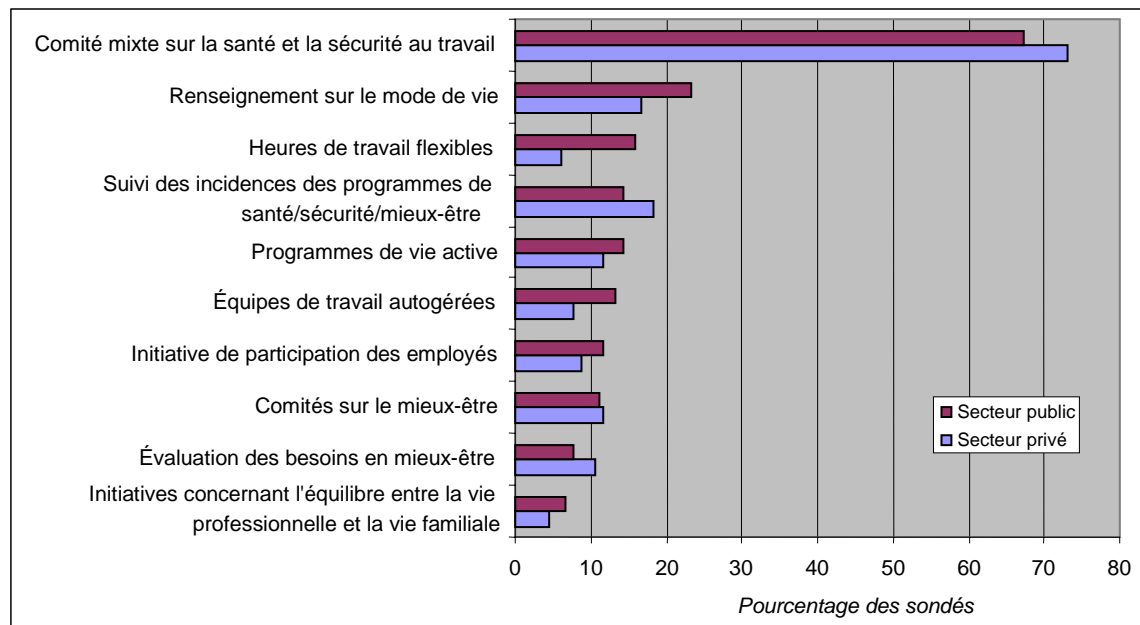
⁵ Dans *Points de vue 2002*, les points de vue des dirigeants syndicaux peuvent être répartis entre les réponses du secteur privé (264 sondés) et celles du secteur public (181 sondés). La fabrication – 17 % de l'échantillon – et la construction (13 %) sont les industries du secteur privé les plus représentées, tandis que l'éducation (17 % de l'échantillon) et la santé (9 %) comptent le plus de réponses du secteur public.

que ces comités constituent la caractéristique de sécurité/santé/mieux-être la plus populaire.

Graphique 3

« **Veillez indiquer quelles caractéristiques relatives à la sécurité, à la santé et au mieux-être sont présentes dans les organisations où travaillent vos membres.** »

Secteurs privé et public – **dirigeants syndicaux** signalant la présence de la caractéristique dans au moins 50 % des organisations où travaillent leurs membres



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

En règle générale, les points de vue des dirigeants du secteur public ne diffèrent pas beaucoup de ceux des sondés du secteur privé, sauf peut-être que deux fois plus de sondés du secteur public que du secteur privé signalent la présence d'heures de travail flexibles. À l'exception des *renseignements sur le mode de vie*, qui existent dans 23 % des organisations du secteur public, aucune autre caractéristique d'un milieu de travail sain n'a été signalée par plus de 20 % des dirigeants syndicaux dans le secteur public et dans le secteur privé, ce qui constitue un pourcentage beaucoup plus bas que pour le patronat. Là encore, ce taux plus faible pourrait s'expliquer par la formulation différente de la question.

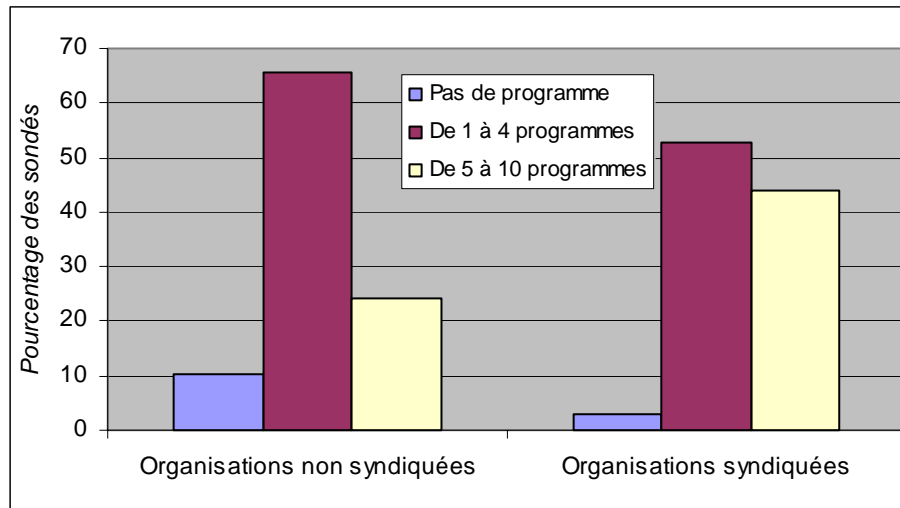
Pour en revenir aux points de vue des *gestionnaires*, le graphique 4 examine l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être en fonction de la syndicalisation. Les résultats sont contradictoires en ce qui concerne les organisations qui présentent une à quatre caractéristiques, mais le pourcentage d'organisations qui en comptent de cinq à dix est le plus élevé dans les entreprises syndiquées (44 % des entreprises syndiquées comparativement à 24 % dans celles qui ne le sont pas), peut-être à cause de la corrélation entre la taille de l'entreprise et la présence d'un syndicat dans cet échantillon

de sondés du patronat⁶. Inversement, 10 % des organisations non syndiquées ne présentent pas de caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être, comparativement à seulement 3 % des milieux de travail syndiqués.

Graphique 4

Incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être dans les organisations

Selon la syndicalisation – réponses du patronat



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

⁶ D'après les réponses des gestionnaires, 87 % des entreprises qui comptent moins de 30 employés ne sont pas syndiquées, tandis que 91 % de celles qui en comptent 500 ou plus le sont. Il a été établi que les grandes entreprises offrent généralement plus de programmes de santé du milieu de travail que les petites.

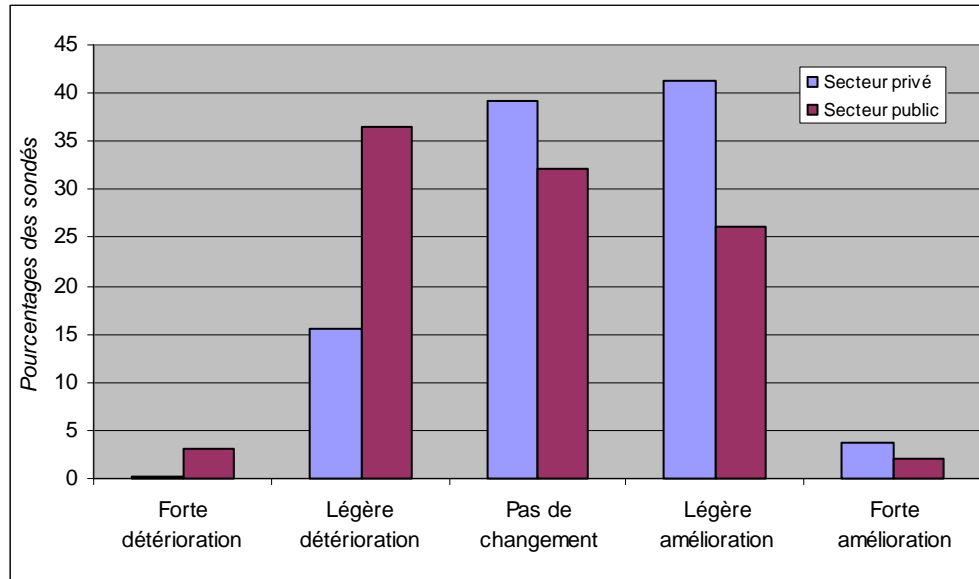
Évolution de la santé du milieu de travail et facteurs connexes

Évolution de la santé globale du milieu de travail

Graphique 5

« **Comment la santé globale de votre organisation a-t-elle changé depuis deux ans?** »

Proportion dans les secteurs privé et public – réponses du **patronat**

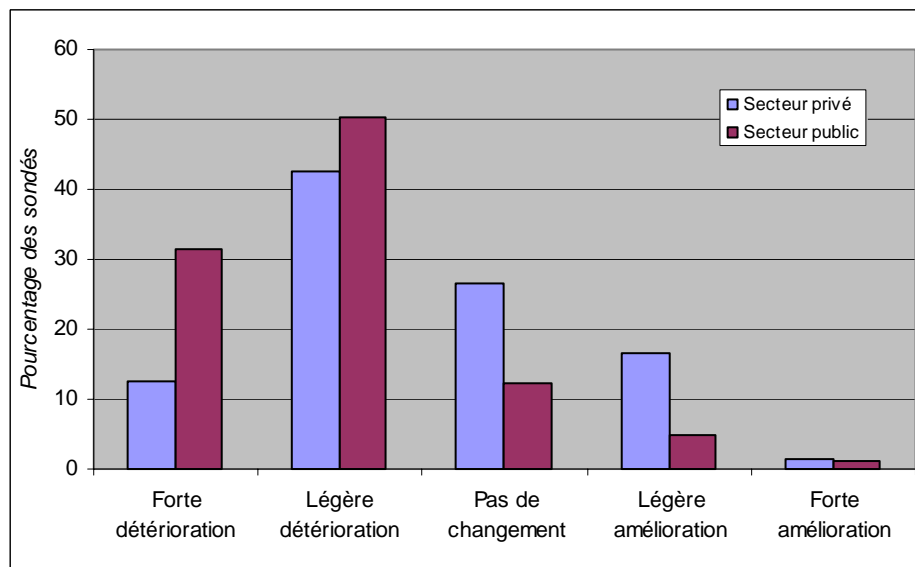


Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Graphique 6

« **Comment la santé globale des organisations où travaillent vos membres a-t-elle changé depuis deux ans?** »

Secteurs privé et public – **dirigeants syndicaux** signalant la présence de la caractéristique dans au moins 50 % des organisations où travaillent leurs membres



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Afin de dégager les tendances des indicateurs d'un milieu de travail en santé, une question a été posée sur l'évolution de la santé globale des organisations depuis deux ans. Les résultats, présentés au graphique 5 pour les réponses du patronat et au graphique 6 pour les dirigeants syndicaux, indiquent que les gestionnaires ont généralement une évaluation plus positive de la santé globale de l'organisation que les dirigeants syndicaux. En outre, les points de vue des sondés du secteur public – qu'ils soient gestionnaires ou dirigeants syndicaux – ont tendance à être moins positifs que ceux des sondés du secteur privé.

L'analyse des réponses des *gestionnaires* révèle des différences importantes entre les secteurs privé et public (graphique 5). Un pourcentage beaucoup plus élevé de gestionnaires du secteur public – 40 % – ont indiqué que la santé globale de leur organisation s'est légèrement ou fortement détériorée, comparativement à seulement 16 % des gestionnaires du secteur privé. Inversement, 45 % des gestionnaires du secteur privé mais seulement 28 % de ceux du secteur public ont indiqué que la santé globale de leur organisation s'était légèrement ou fortement améliorée depuis deux ans.

Ces résultats semblent appuyer les preuves de plus en plus convaincantes que des pénuries de main-d'œuvre – et une hausse connexe de la charge de travail – dans des secteurs publics comme la santé et l'éducation constituent une cause de la détérioration de la santé du milieu de travail. La ventilation des résultats de l'enquête selon les secteurs semble appuyer cette affirmation. Ainsi, 51 % des gestionnaires du secteur de la santé ont indiqué que la santé globale de leur organisation s'est détériorée depuis deux ans, comparativement à seulement 22 % de tous les autres gestionnaires. Pour les sondés syndicaux, les taux correspondants sont de 90 % (dans le secteur de la santé) et 63 % (dans tous les autres secteurs).

Les gestionnaires du secteur public sont généralement moins positifs que les dirigeants du secteur privé au sujet des tendances de la santé globale du milieu de travail, mais il semble aussi qu'ils le sont moins maintenant qu'au moment de l'enquête Points de vue 2000. Effectivement, une comparaison des résultats révèle qu'un pourcentage plus élevé de gestionnaires du secteur public ont constaté une détérioration de la santé du milieu de travail en 2002 par rapport à 2000 – 40 % en 2002 comparativement à 23 % en 2000, tandis que, à l'inverse, un plus petit pourcentage d'entre eux ont constaté une amélioration de la santé globale du milieu de travail – 28 % en 2002 comparativement à 42 % en 2000. Pour les gestionnaires du secteur privé, il n'y a pas de signes d'une modification notable des impressions d'une période à l'autre. Ces différences entre les secteurs privé et public correspondent plus ou moins à celles qui existent entre les sondés syndicaux (voir ci-dessous), ce qui signifie peut-être que le patronat et les syndicats conviennent qu'il faut s'efforcer davantage de créer un milieu de travail plus sain dans le secteur public.

Les *dirigeants syndicaux* devaient également indiquer si la santé globale des organisations où travaillent leurs membres s'était détériorée ou améliorée depuis deux ans (graphique 6). Une vaste majorité de sondés syndicaux – 82 % des dirigeants syndicaux du secteur public et 55 % de leurs homologues du secteur privé – ont signalé une légère ou forte détérioration de la santé globale du milieu de travail. Les résultats montrent également que les sondés du secteur public sont beaucoup plus pessimistes que ceux du secteur privé, ce qui implique qu'il faudra redoubler d'efforts dans ce secteur afin d'améliorer les conditions de travail et de créer un milieu de travail sain. En

comparaison, les points de vue des dirigeants patronaux décrits dans la section précédente présentent un tableau très différent puisque la majorité d'entre eux signalent une amélioration générale de la santé du milieu de travail (les pourcentages de gestionnaires des secteurs public et privé dans cette catégorie sont respectivement 40 % et 16 %).

Ces résultats généraux ne diffèrent pas vraiment de ceux de l'enquête Points de vue 2000, qui avaient révélé qu'en termes nets, le patronat croyait que la santé du milieu de travail s'était améliorée en général, tandis que les dirigeants syndicaux croyaient qu'elle s'était détériorée. L'explication donnée à l'époque et qui est peut-être encore vraie aujourd'hui était que le patronat a peut-être tendance à se concentrer sur ce qui a été accompli dans le milieu de travail, tandis que les syndicats insistent peut-être sur ce qui reste à faire.

Aspects du milieu de travail qui ont changé

L'enquête a aussi jeté un peu de lumière sur les aspects particuliers du milieu de travail qui se sont améliorés ou détériorés depuis deux ans, ce qui permet de mieux comprendre comment divers aspects de la santé du milieu de travail ont évolué et quelle est leur contribution à la santé globale du milieu de travail. Les participants à l'enquête devaient indiquer si chacun des douze aspects du milieu de travail retenus s'était amélioré ou détérioré depuis deux ans. Les résultats pour les gestionnaires se trouvent au graphique 7 et ceux des dirigeants syndicaux au graphique 8. À un niveau général, on constate une très grande similitude entre les points de vue du patronat et ceux des syndicats sur les cinq aspects clés du milieu de travail qui se sont aggravés depuis deux ans et sur les deux ou trois qui se sont améliorés.

En ce qui concerne les réponses du patronat (graphique 7), on peut observer qu'il y a une certaine polarisation des points de vue pour plusieurs aspects de la santé du milieu de travail, ce qui signifie qu'il y a autant de sondés signalant une amélioration qu'il y en a signalant une détérioration. Ce phénomène est observé pour le *moral des employés*. Il en va de même, encore qu'à un moindre degré, pour la *capacité de garder les employés* et la *capacité d'attirer des employés*. Les causes de cette polarisation ne sont pas claires, mais elles sont probablement liées au fait que les sondés représentent des secteurs et proviennent de régions dont les milieux de travail présentent des caractéristiques très différentes.

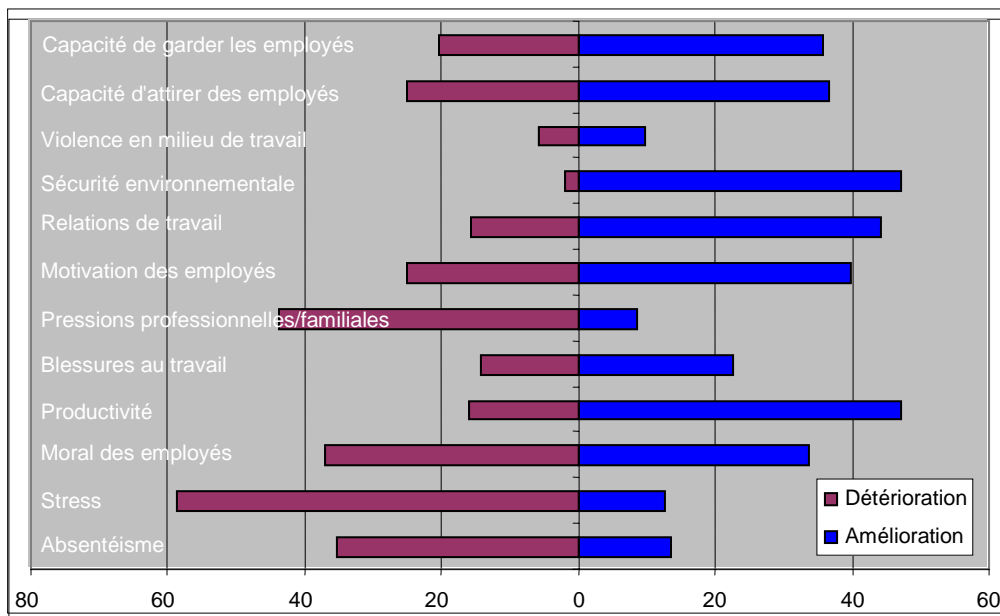
En ce qui concerne les divers aspects du milieu de travail, la *productivité* et la *sécurité environnementale* sont ceux pour lesquels le plus fort pourcentage de sondés signalent une amélioration (46 %), suivis des *relations de travail* (43 %). En revanche, le *stress* (58 %), suivi des *pressions professionnelles/familiales* (42 %) et du *moral des employés* (36 %) constituent les aspects de la santé du milieu de travail pour lesquels la plus forte proportion de sondés du patronat signalent une détérioration. Certains de ces résultats sont conformes à un récent sondage national sur le bien-être, qui a révélé que le *stress* constitue la principale préoccupation pour la santé dans les organisations interrogées⁷. Comme on peut l'imaginer, séparer les réponses du secteur privé de celles du secteur public donnerait des résultats très différents, de même que si les résultats étaient ventilés en fonction du secteur ou de la région⁸.

⁷ Buffett Taylor, *National Wellness Survey Report 2000*.

⁸ Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, les points de vue des sondés du secteur privé sont généralement plus positifs que ceux des sondés du secteur public et ils représentent 58 % de toutes les réponses des gestionnaires.

Graphique 7
Aspects du milieu de travail qui se sont améliorés ou détériorés (légèrement ou fortement) depuis deux ans

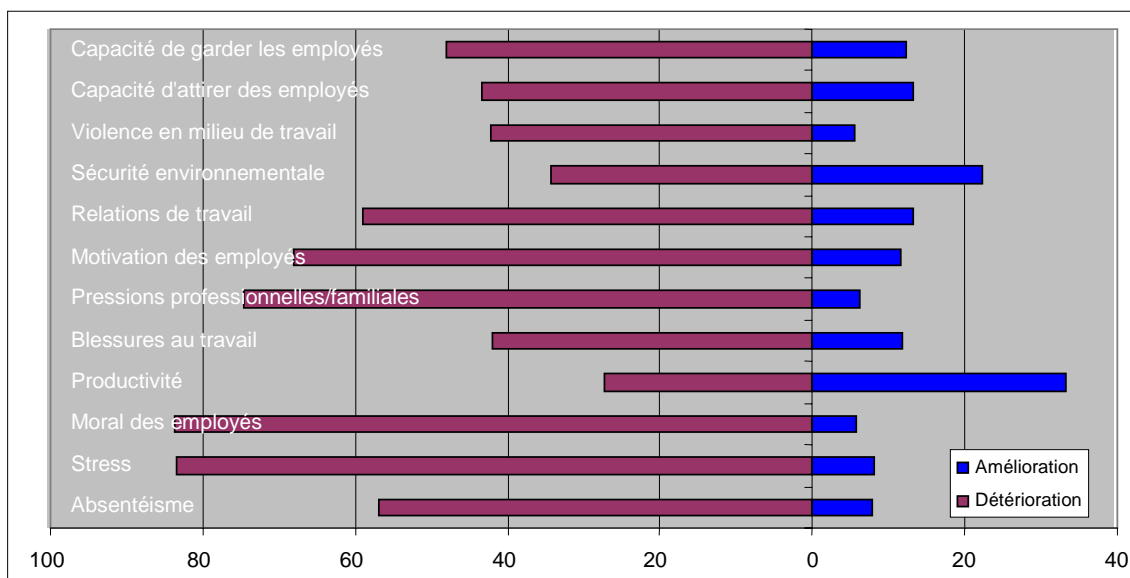
Pourcentage de toutes les réponses du **patronat**, par catégorie



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Graphique 8
Aspects du milieu de travail qui se sont améliorés ou détériorés (légèrement ou fortement) depuis deux ans

Pourcentage de toutes les réponses des **syndicats**, par catégorie



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Dans l'ensemble cependant, les éléments qui se sont le plus détériorés ont tendance à se rapporter au mieux-être ou aux aspects psychosociaux du milieu de travail, tandis que ceux qui se sont le plus améliorés touchent à des aspects plus variés de la santé de l'organisation. Si l'on calculait une perception « nette » – en soustrayant pour chaque aspect de la santé du milieu de travail le pourcentage de sondés qui signalent une amélioration de ceux qui ont observé une détérioration, on constaterait que les gestionnaires estiment que la santé du milieu de travail s'est améliorée sur la plupart des fronts.

En comparaison, les points de vue des *dirigeants syndicaux* illustrés dans le graphique 8 révèlent quelques ressemblances avec ceux des dirigeants patronaux en ce qui concerne le classement relatif de plusieurs facteurs qui se sont détériorés, comme le *stress* et les *pressions professionnelles/familiales*. Mais une très grande majorité des sondés syndicaux ont indiqué que la plupart des aspects du milieu où travaillent leurs membres se sont détériorés. Dans un seul domaine, la *productivité*, les sondés sont plus nombreux – 33 % de toutes les réponses – à signaler une amélioration qu'une détérioration (23 %). La *sécurité environnementale* vient au deuxième rang parmi les aspects de la santé du milieu de travail qui se sont améliorés depuis deux ans, avec 22 % de réponses, mais un pourcentage plus élevé de sondés – 34 % – mentionnent que cet aspect s'est détérioré.

Les aspects du milieu de travail qui touchent aux préoccupations psychosociales des employés – par opposition aux questions liées à la santé physique ou à la sécurité – sont ceux pour lesquels un plus grand nombre de sondés ont constaté une détérioration : 84 % des dirigeants syndicaux ont signalé une détérioration en ce qui a trait au *moral des employés* et au *stress*, 75 % ont signalé des *pressions professionnelles/familiales* accrues et 68 % ont indiqué une détérioration de la *motivation des employés*.

Dans l'ensemble, ces résultats sont conformes à ceux de Points de vue 2000, tandis que le *stress* (85 %) et le *moral des employés* (81 %) sont les facteurs pour lesquels le plus grand pourcentage de sondés syndicaux signalent une détérioration (légère ou forte)⁹. Ces résultats révèlent des préoccupations généralisées chez les dirigeants syndicaux au sujet de la détérioration du milieu de travail, détérioration qui pourrait découler de pressions professionnelles accrues et d'autres facteurs (voir la prochaine section).

Facteurs de l'évolution de la santé du milieu de travail

Afin de mieux comprendre les causes des tendances de la santé du milieu de travail observées, nous avons demandé aux sondés de dégager les principaux facteurs de la détérioration ou de l'amélioration de la santé du milieu de travail, à partir d'une liste de facteurs possibles. Les graphiques 9 et 10 illustrent en détail les réponses respectives des dirigeants patronaux et syndicaux concernant les causes de la détérioration de la santé du milieu de travail. Dans l'ensemble, les gestionnaires et les dirigeants syndicaux s'entendent sur les aspects qui contribuent le plus à une détérioration de la santé du milieu de travail – hausse de la charge de travail, dégradation des communications et de la confiance et dégradation de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale. À

⁹ Il faut souligner cependant que la liste des facteurs fournie dans le questionnaire de Points de vue 2000 n'est pas directement comparable à celle qui figurait dans la version de 2002.

l'autre extrême, les gestionnaires et les dirigeants syndicaux s'entendent aussi sur les aspects du milieu de travail qui contribuent le moins à une détérioration de la santé du milieu de travail, en l'occurrence un accent réduit sur la santé et la sécurité et une formation réduite des employés. Généralement parlant, les facteurs les plus importants d'une détérioration de la santé du milieu de travail touchent à l'organisation générale du milieu de travail, tandis que les moins importants touchent à des initiatives concrètes de mieux-être.

Pour les *gestionnaires* qui ont signalé une détérioration de la santé globale du milieu de travail, les représentants des secteurs public et privé diffèrent quelque peu dans leur classement relatif des facteurs, sauf que les deux groupes considèrent la *hausse de la charge de travail* comme le principal facteur. Ce facteur vient en tête pour 84 % des gestionnaires du secteur public et 66 % de leurs homologues du secteur privé (graphique 9).

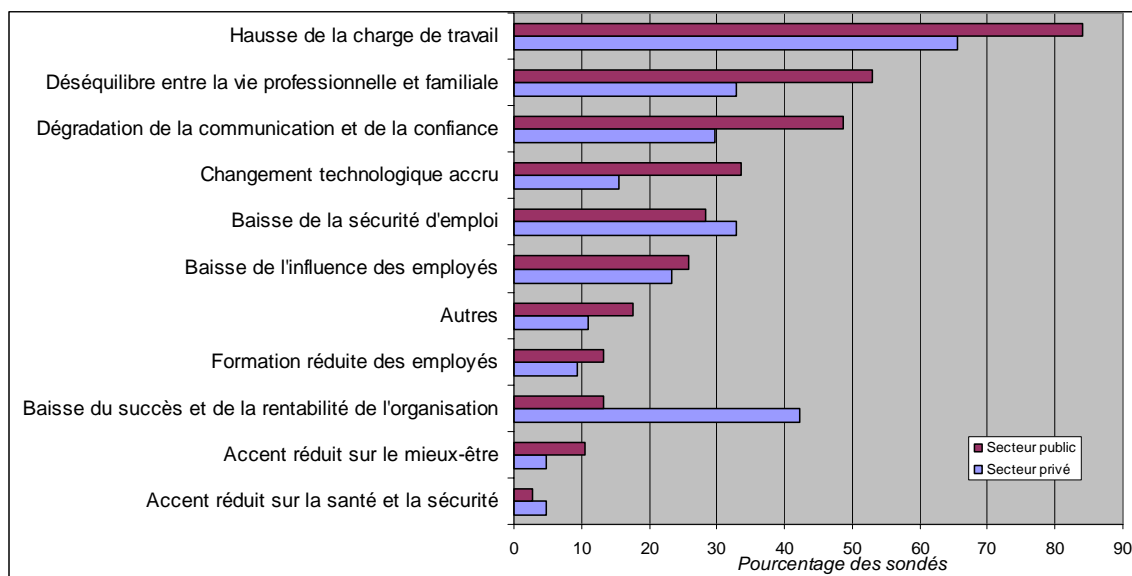
Dans le secteur public, d'autres facteurs qui contribuent à une détérioration de la santé du milieu de travail sont la *dégradation de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale* – signalée par 53 % des sondés de ce secteur – et la *dégradation des communications et de la confiance* (49 %). Dans le secteur privé, les facteurs les plus importants (après la *hausse de la charge de travail*) sont une *baisse du succès et de la rentabilité de l'organisation* (42 %), suivie de la *dégradation de l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale* et de la *baisse de la sécurité d'emploi* (toutes deux à 33 %). Ces résultats sont conformes aux aspects du milieu de travail qui se sont aggravés, comme le signalent le plus grand nombre de sondés : le stress, les pressions professionnelles/familiales, et le moral des employés (comme le révèle le graphique 8).

Ces résultats sont conformes à ceux des dirigeants syndicaux, qui considèrent eux aussi la hausse de la charge de travail comme le facteur le plus important (graphique 10). En outre, ils semblent aussi être cohérents dans le temps, puisque le facteur indiqué le plus souvent dans l'enquête Points de vue 2000 comme cause d'une détérioration de la santé du milieu de travail était le fait qu'il y avait plus de travail et moins de personnes pour le faire. Il se pourrait que les pénuries de main-d'œuvre croissantes et la « rationalisation » généralisée des opérations (réduction des effectifs) dans les années 1990 pèsent lourdement sur les employés. Ces facteurs pourraient toucher davantage les organisations du secteur public que les entreprises du secteur privé.

Le graphique 10 donne un aperçu de l'importance des diverses causes d'une détérioration de la santé globale du milieu de travail d'après les *dirigeants syndicaux*. Les résultats sont ventilés entre les réponses du secteur privé et celles du secteur public. Les points de vue sont assez semblables entre les deux secteurs en ce qui concerne les facteurs les plus importants. La *hausse de la charge de travail* a été signalée par 97 % des dirigeants syndicaux du secteur public et 88 % des dirigeants du secteur privé comme facteur important d'une détérioration de la santé du milieu de travail et vient en tête des dix facteurs.

Graphique 9

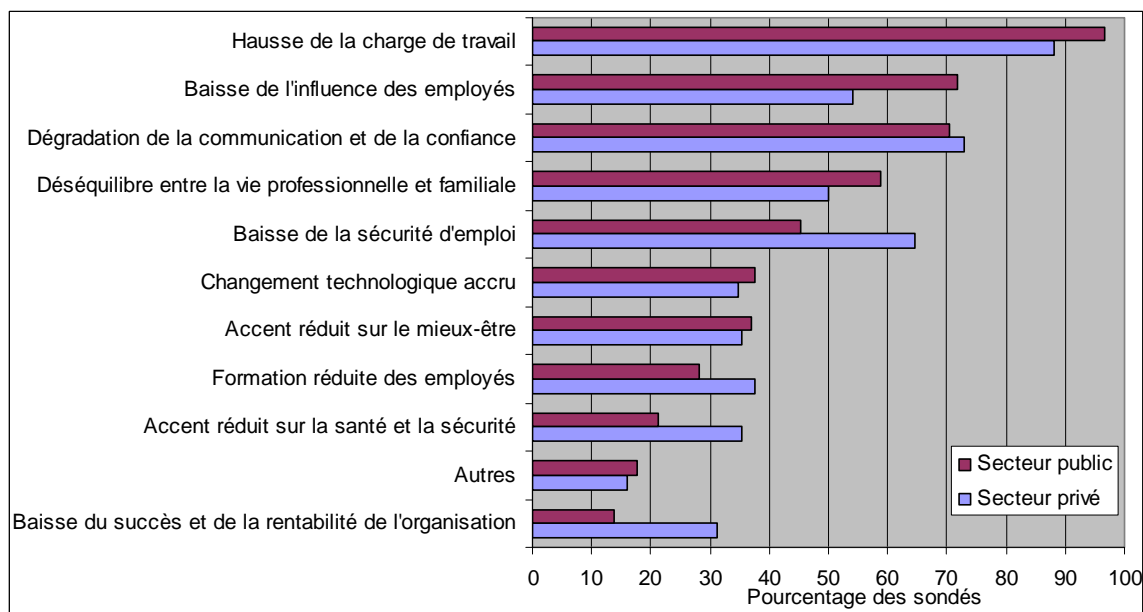
« **Quels sont les principaux facteurs de la détérioration de la santé du milieu de travail?** »
Gestionnaires ayant indiqué une détérioration de la santé globale du milieu de travail depuis deux ans, par secteur



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Graphique 10

« **Quels sont les principaux facteurs de la détérioration de la santé du milieu de travail?** »
Dirigeants syndicaux des secteurs privé et public ayant indiqué une détérioration de la santé globale du milieu de travail depuis deux ans



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Les points de vue diffèrent cependant entre les sondés du secteur public et ceux du secteur privé en ce qui concerne les facteurs qui viennent au deuxième et au troisième rangs. Pour les dirigeants syndicaux du secteur public, ce sont la *baisse de l'influence des employés* (72 %) et la *dégradation des communications et de la confiance* (71 %), tandis que les dirigeants du secteur privé optent pour la *dégradation des communications et de la confiance* (73 %) et la *baisse de la sécurité d'emploi* (65 %).

D'autres facteurs comme la *formation réduite des employés*, la *baisse du succès de l'organisation*, et un *accent réduit sur le mieux-être, la sécurité et la santé* jouent un rôle notable mais moins important dans la détérioration de la santé du milieu de travail, chacun de ces facteurs étant indiqué par moins de 40 % des sondés. Dans l'ensemble, ces résultats laissent croire que les causes d'une détérioration de la santé du milieu de travail sont nombreuses, mais elles sont davantage liées à des problèmes psychosociaux qu'à des préoccupations relatives à la santé et à la sécurité ou aux résultats de l'organisation.

En ce qui concerne les facteurs qui expliquent une amélioration de la santé du milieu de travail, l'*amélioration des communications et de la confiance* constitue, pour les *gestionnaires* du secteur public (70 %) et du secteur privé (79 %) un important facteur d'amélioration (graphique 11). Pour les gestionnaires du secteur public, d'autres facteurs importants comprennent la *hausse de l'influence des employés* (47 % des sondés de ce groupe) et l'*accroissement de la formation des employés* (43 %). Dans le secteur privé, d'autres facteurs qui occupent un rang élevé dans le classement comprennent l'*accroissement de la formation des employés* et l'*amélioration du succès et de la rentabilité de l'organisation* (tous les deux à 55 %).

Il est intéressant de souligner que 36 % des gestionnaires du secteur public – comparativement à seulement 18 % de leurs homologues du secteur privé – considèrent l'*amélioration des programmes de mieux-être* comme un grand facteur de l'amélioration de la santé du milieu de travail. Ce résultat semble indiquer que la notion de mieux-être des employés gagne du terrain plus rapidement dans le secteur public que dans le secteur privé, mais qu'elle est encore relativement peu connue dans les deux groupes. Dans son National Wellness Survey Report de 2000, Buffett Taylor signalait que seulement 18 % des sondés offraient un programme complet de mieux-être, ce qui appuie certains des résultats de notre enquête Points de vue 2002.

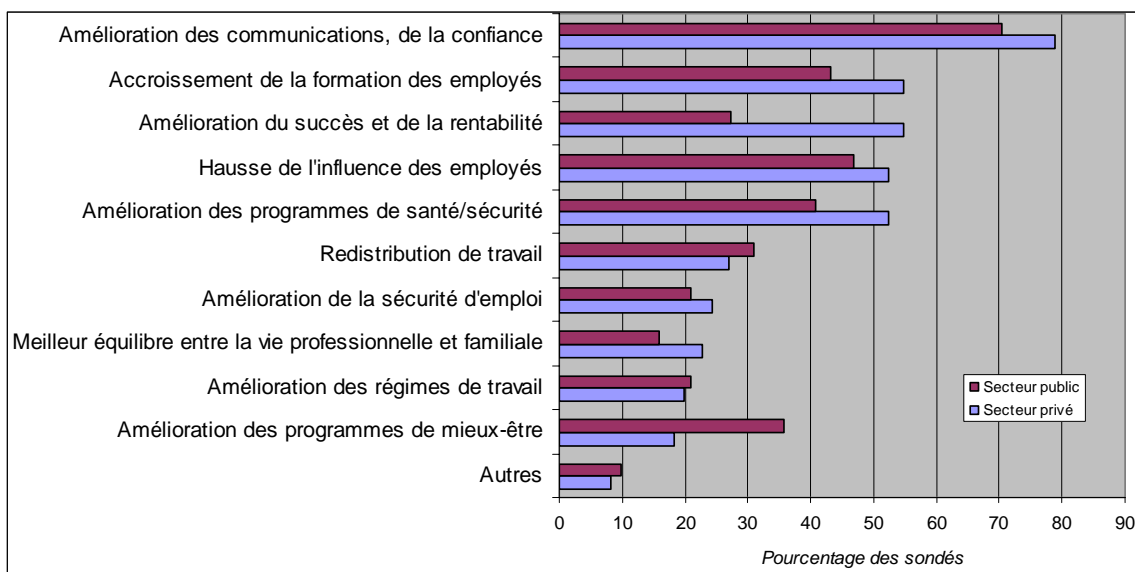
Pour les *représentants syndicaux* qui ont signalé une amélioration de la santé du milieu de travail depuis deux ans, les points de vue diffèrent quelque peu entre le secteur privé et le secteur public quant aux principales causes de cette amélioration (graphique 12). Pour les dirigeants syndicaux du secteur privé, des facteurs comme l'*amélioration des programmes de santé/sécurité* (75 %), l'*accroissement de la formation des employés* (64 %) et l'*amélioration des communications et de la confiance* (53 %) reviennent le plus souvent. Pour leurs homologues du secteur public, les choix les plus fréquents sont l'*amélioration des communications et de la confiance* (64 %) et l'*amélioration des programmes de santé/sécurité* (55 %).

Quand on compare ces résultats à ceux qui touchent aux facteurs d'une détérioration de la santé du milieu de travail (graphique 10), il semble que les facteurs psychosociaux

Graphique 11

« **Quels sont les principaux facteurs de l'amélioration de la santé du milieu de travail?** »

Gestionnaires ayant indiqué une amélioration de la santé globale du milieu de travail depuis deux ans, par secteur

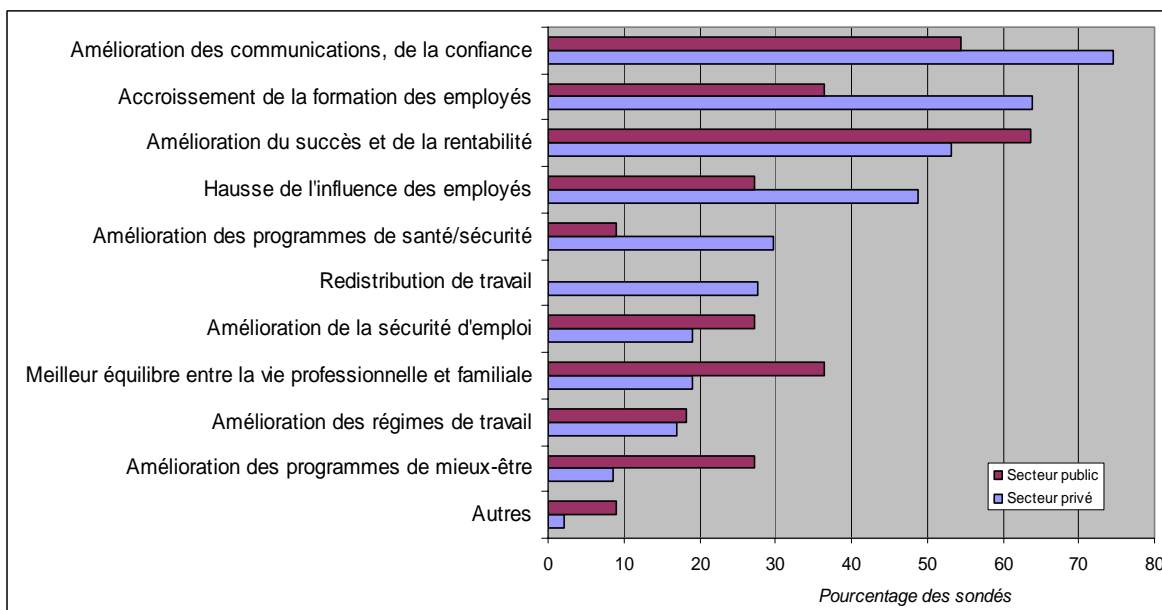


Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Graphique 12

« **Quels sont les principaux facteurs de l'amélioration de la santé du milieu de travail?** »

Dirigeants syndicaux des secteurs privé et public ayant indiqué une amélioration de la santé globale du milieu de travail depuis deux ans



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

exercent une influence moins grande sur l'amélioration de la santé du milieu de travail que sur sa détérioration, sauf peut-être en ce qui concerne l'incidence des *communications* et de la *confiance*, facteurs qui peuvent exercer une forte influence, négative ou positive, sur la santé du milieu de travail.

Dans la même veine, il est intéressant de souligner que la présence de facteurs comme la formation des employés et les programmes de santé/sécurité a été jugée importante pour l'amélioration de la santé du milieu de travail par une vaste majorité de sondés, tandis que leur absence ne l'a pas été, pour une majorité de sondés également, pour la détérioration de la santé du milieu de travail. De même, la présence ou l'absence de programmes de mieux-être ne semble pas être un facteur important de l'amélioration ou de la détérioration de la santé du milieu de travail, ce qui semble faire ressortir à nouveau l'importance de nombreux facteurs – internes et externes aux organisations – sur la santé du milieu de travail.

On peut déterminer avec un peu plus de précision les tendances de la santé du milieu de travail en comparant l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être aux tendances de la santé globale du milieu de travail, illustrées au graphique 13 pour les *gestionnaires* et au graphique 14 pour les *représentants syndicaux*. Dans son récent (2002) projet de recherche sur la santé du milieu de travail, le CSPC a relevé des cas isolés d'organisations des secteurs public et privé où les programmes de mieux-être ont eu une influence positive sur le rendement de l'organisation – mesuré notamment par une baisse de l'absentéisme, une diminution des indemnités d'accident du travail et un fléchissement des taux de roulement – et sur le bien-être des employés.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête révèlent que les points de vue des syndicats et du patronat ne diffèrent pas beaucoup, en ce sens que, pour les deux groupes, l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être est liée positivement à la probabilité d'une amélioration de la santé du milieu de travail depuis deux ans. Dans chaque groupe, cependant, les points de vue diffèrent entre les sondés du secteur privé et ceux du secteur public.

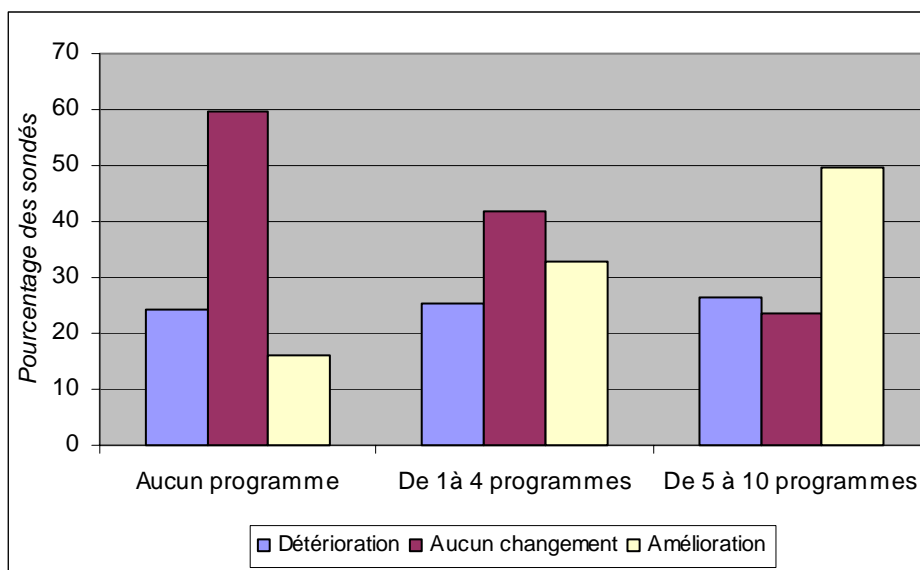
Illustrant les réponses du *patronat*, le graphique 13 montre que les organisations qui comptent un grand nombre de ces caractéristiques sont plus portées que celles qui en comptent moins à avoir constaté une amélioration de la santé globale de leur milieu de travail depuis deux ans. La moitié des organisations qui offrent de cinq à dix programmes ont observé une amélioration de la santé globale du milieu de travail depuis deux ans, tandis que seulement 27 % des organisations qui présentent ce même nombre de caractéristiques ont observé une détérioration de la santé du milieu de travail.

Dans les organisations qui présentent moins de caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être – aucune caractéristique ou de une à quatre caractéristiques – les résultats sont moins clairs. Il semble donc que les résultats de l'enquête Points de vue 2002 appuient en partie l'idée que les organisations qui investissent massivement dans la santé, la sécurité et le mieux-être accroissent la probabilité d'une amélioration de la santé globale du milieu de travail.

Graphique 13

« Comment la santé globale de votre organisation a-t-elle changé depuis deux ans? »

Selon l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être dans les organisations – réponses du patronat

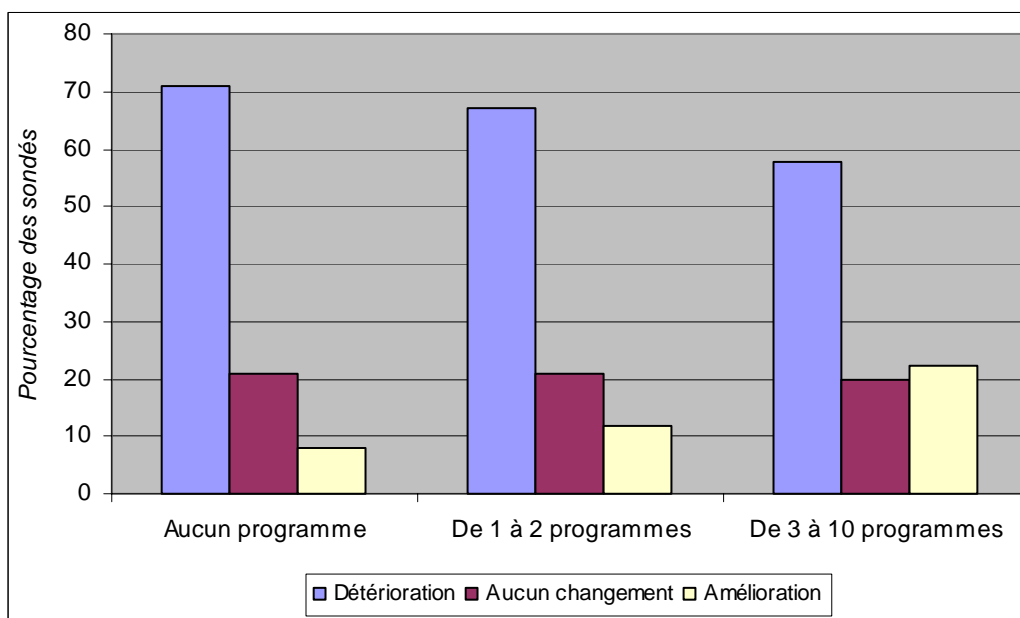


Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Graphique 14

« Comment la santé globale des organisations où travaillent vos membres a-t-elle changé depuis deux ans? »

Selon l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être dans les organisations où travaillent les membres – réponses des syndicats



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Le graphique 14 illustre l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être en fonction des impressions de modification de la santé globale du milieu de travail chez les *dirigeants syndicaux*. Les résultats semblent montrer que les organisations qui comptent le plus grand nombre de caractéristiques accroissent leurs chances de constater une amélioration de la santé globale du milieu de travail (il importe de se rappeler que, dans l'ensemble, les dirigeants syndicaux ont indiqué que la santé du milieu de travail s'est généralement détériorée depuis deux ans).

Le graphique indique que les dirigeants syndicaux d'organisations qui comptent de trois à dix caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être sont presque trois fois plus portés (22 %) à signaler une amélioration de la santé globale du milieu de travail que ceux qui représentent des organisations ne présentant pas ces caractéristiques (8 %). Inversement, 71 % des dirigeants syndicaux d'organisations qui ne présentent pas de caractéristique de sécurité/santé/mieux-être ont signalé une détérioration de la santé globale du milieu de travail, comparativement à 58 % de ceux d'organisations qui présentent de trois à dix caractéristiques.

Une autre perspective de l'incidence possible des programmes de santé et de sécurité sur le milieu de travail est obtenue en comparant l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être à l'état des relations patronales-syndicales. Le graphique 15 montre le pourcentage de *gestionnaires* qui considèrent l'état des relations patronales-syndicales dans leur organisation mauvais, acceptable ou bon, ventilé en fonction de divers nombres de caractéristiques. Le graphique 16 fait la même chose pour les *dirigeants syndicaux*.

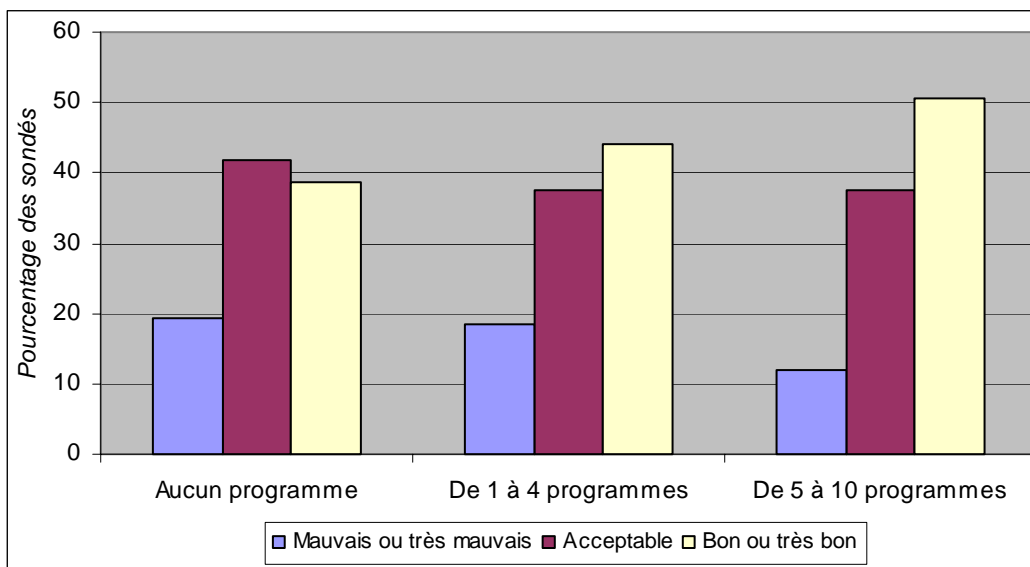
Les résultats indiquent que, d'après le *patronat*, plus le nombre de caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être dans une organisation est élevé, plus les probabilités sont fortes que l'état des relations patronales-syndicales soit *bon* ou *très bon*. Inversement, le pourcentage le plus élevé d'organisations où les relations patronales-syndicales sont mauvaises ou très mauvaises se retrouve dans les organisations qui ne présentent aucune de ces caractéristiques.

Plus de la moitié des organisations qui comptent de cinq à dix caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être ont indiqué que l'état de leurs relations patronales-syndicales était *bon* ou *très bon*, comparativement à 39 % des organisations qui ne présentent pas de telles caractéristiques. En revanche, 19 % des organisations qui ne présentent pas de caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être considèrent l'état de leurs relations patronales-syndicales *mauvais* ou *très mauvais*, comparativement à seulement 12 % des organisations qui présentent de cinq à dix caractéristiques. En règle générale, l'analyse des réponses du patronat révèle des écarts considérables d'intensité et de distribution des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être, ainsi que d'incidence sur l'organisation. Les petites organisations ont tendance à présenter moins de caractéristiques que les grandes, les entreprises du secteur privé affichent généralement des niveaux de santé du milieu de travail plus élevés que ceux des organisations du secteur public, et tous les types d'organisations où les caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être sont plus nombreuses sont en meilleure santé et ont des relations patronales-syndicales plus harmonieuses que les organisations qui présentent peu ou pas de ces caractéristiques.

Graphique 15

« À votre avis, quel est l'état des relations patronales-syndicales dans votre organisation? »

Selon l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être dans les organisations – réponses du patronat

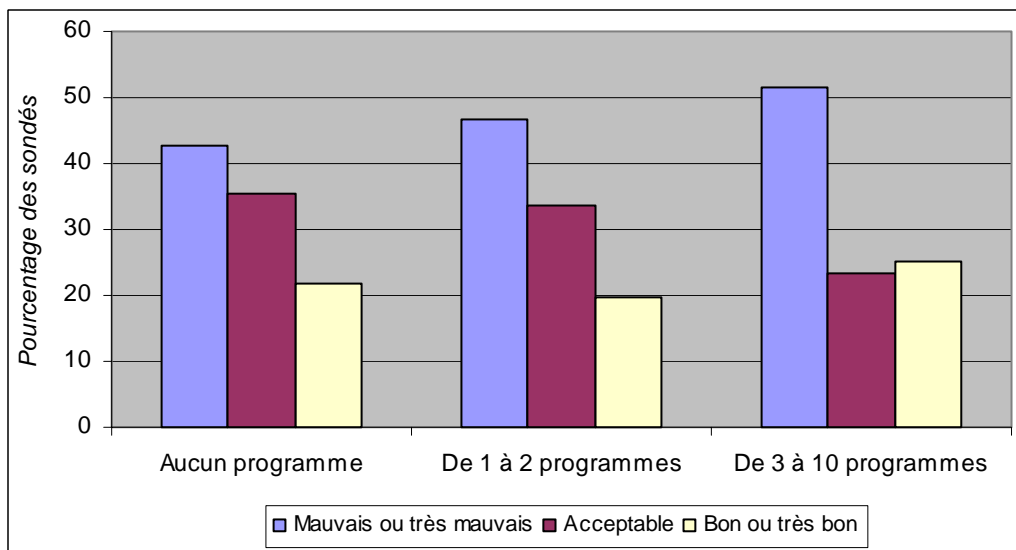


Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

Graphique 16

« À votre avis, quel est l'état des relations patronales-syndicales dans votre organisation? »

Selon l'incidence des caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être dans les organisations – réponses des syndicats



Source : Centre syndical et patronal du Canada, *Points de vue 2002*.

En ce qui concerne les réponses des *syndicats*, aucun résultat de ce genre n'a pu être établi (graphique 16). Peu de corrélations peuvent être établies entre le nombre de caractéristiques de sécurité/santé/mieux-être et l'état des relations patronales-syndicales dans les organisations représentées par les dirigeants syndicaux, même en tenant compte de facteurs comme la ventilation entre le secteur public et le secteur privé ou par secteur industriel¹⁰. Il se pourrait que l'impression que se font les syndicats de l'incidence des programmes de mieux-être sur les relations patronales-syndicales diffère de celle des gestionnaires, ou que d'autres facteurs entrent en jeu. Les limites imposées par les données actuelles permettent difficilement d'isoler ces facteurs d'influence. Pour cette raison, une prochaine étape utile pourrait consister à préciser davantage les instruments de l'enquête Points de vue.

Conclusions

Cette analyse des résultats de l'enquête Points de vue 2002 est révélatrice des incidences apparemment positives que peuvent avoir des programmes de santé du milieu de travail sur la santé globale du milieu de travail, ainsi que des préoccupations concernant la détérioration des conditions de travail dans de nombreux milieux de travail. Tout comme l'avait révélé la première tentative du CSPC de cerner les impressions des dirigeants concernant un milieu de travail en santé en 2000, l'évolution économique rapide et les conséquences des restructurations du début des années 1990 ont entraîné dans un pourcentage notable d'organisations des secteurs public et privé une hausse de la charge de travail et du stress chez les employés. Le patronat et les syndicats, en collaboration avec leurs partenaires au gouvernement et dans le milieu de l'enseignement, devront trouver des solutions novatrices aux problèmes de santé du milieu de travail qui ont été révélés dans la présente étude.

Confirmant une tendance observée dans d'autres analyses des résultats de l'enquête Points de vue 2002, nous avons constaté que les syndicats et le patronat perçoivent souvent de manière opposée l'évolution de la santé globale du milieu de travail et les facteurs à l'origine de cette évolution. Alors que les syndicats ont généralement signalé une détérioration de la santé globale du milieu de travail, les dirigeants patronaux étaient plus nombreux à signaler un plus grand nombre d'aspects du milieu de travail qui se sont améliorés depuis deux ans. Les deux groupes s'entendent cependant sur le fait que des facteurs psychosociaux comme une hausse des communications et de la confiance et un contrôle accru sur son milieu de travail sont essentiels pour améliorer la santé du milieu de travail.

Cela dit, il est évident qu'aucun facteur n'explique à lui seul l'évolution de la santé du milieu de travail. De fait, on peut imaginer que la santé du milieu de travail et le bien-être des employés font partie d'un ensemble complexe d'influences internes et externes qui, collectivement, contribuent à façonner les organisations. Les facteurs déterminants de la santé du milieu de travail sont variés, et les relations entre eux sont multiples. Il n'y a pas de remède miracle pour améliorer la santé du milieu de travail, mais il est réconfortant de savoir que la présence de nombreuses caractéristiques de la santé du milieu de travail dans une organisation se traduit normalement par un milieu de travail en meilleure santé.

¹⁰ Ce qui a été accompli en effectuant des tabulations spéciales des données.